



AFTC 73
ASSOCIATIONS DE FAMILLES
DE TRAUMATISÉS CRÂNIENS ET CÉRÉBRO-LÉSÉS

COMPTE-RENDU De l'Assemblée Générale Du 16.11.2016

Madame, Monsieur, chers Adhérents,

L'assemblée générale de l'AFTC 73 s'est tenue dans une ambiance chaleureuse comme à chaque fois. Nous avons eu le plaisir de rencontrer Mme GELON, directrice-adjointe de la MDPH ainsi que Mr REVILLET, directeur général de l'UDAF.

Ceux-ci nous ont apporté de multiples renseignements concernant les structures dans lesquelles ils travaillent et nous ont ouverts des voies de partenariat.

Mme GELON nous a proposé d'organiser une réunion autour des actions de la MDPH qui devrait intéresser grandement nos adhérents et nous vous espérons nombreux lors de cette réunion.

Il a été évoqué à nouveau l'évolution du chantier concernant la maison en colocation : après de nombreux déboires concernant le voisinage, la signature de l'acte de vente par la mairie de Chambéry devrait intervenir début décembre et les travaux commencer rapidement pour s'achever au cours de l'année 2018. L'AFTC 73 est très impliquée dans ce projet grâce, notamment aux groupes de travail qui ont été mis en place lors de la réunion du 20.02.2016, au dynamisme de la famille DARME qui est à l'origine de ce projet ainsi que de Mme Geneviève DRAMISSIOTIS qui coordonne ces groupes.

Nous avons le projet de vous proposer une conférence en invitant un responsable de l'association « Le Pélican » afin de connaître les structures qui pourraient venir en aide aux familles rencontrant de problèmes d'addiction, les personnes cérébrolésées étant particulièrement vulnérables à cette pathologie, aucun d'eux n'ayant pu se libérer, nous essayerons d'organiser une nouvelle réunion sur ce sujet au cours de l'année 2017.

Le site internet de l'association : aftc73@gmail.com n'est pas encore très actif : nous pensons l'enrichir grâce à des informations médicales et médico-légales, grâce notamment à Maître Candide POTTIER, membre du Conseil d'Administration.

Geneviève DRAMISSIOTIS a présenté le bilan financier de l'année 2015 et prévisionnel de l'année 2017, qui a été approuvé. Nous annexons le rapport d'activité qu'elle a rédigé à ce compte-rendu. Nous la remercions vivement pour son implication dans la vie de cette association, elle en est la cheville ouvrière et grâce à elle l'AFTC 73 est représentée dans de nombreuses associations. Cette présence fait qu'actuellement, nous sommes un partenaire engagé et respecté.

Nous vous demandons de nous interpeler pour nous proposer des sujets de réunions, nous restons à votre disposition pour répondre à vos questions, et nous vous adressons, Madame, Monsieur, chers Adhérents, l'expression de nos cordiales salutations.

Aix les Bains, le 21.11.2016

Christophe TARDY

Président AFTC 73

L'année 2016 est bientôt finie, nous n'avons pas enregistré à ce jour votre adhésion.

Son montant reste inchangé : 47 €. Si vous avez besoin d'un reçu fiscal dites le nous.

Nous avons besoin de votre appui, et au-delà de l'aspect financier, il est important pour notre Association de pouvoir vous compter parmi nous.